



## **SALARIÉS DE TATI : TOUS EN GRÈVE LE 4 MAI POUR SAUVER NOS EMPLOIS !**

Mardi 2 mai 2017, la première audience visant à placer en redressement judiciaire Tati a eu lieu à Bobigny. **Ce sont au minimum 700 des 1720 emplois de Tati qui sont menacés.**

Aucun des repreneurs ne se dit en mesure de reprendre l'ensemble des salariés. **Nous ne sommes même pas sûrs de recevoir notre salaire d'avril en temps et en heure !**

Le groupe Eram s'est conduit de manière totalement déloyale vis-à-vis de vous et de vos représentants. Sous prétexte d'une dette de 5.7 millions d'euros qui n'existait pas un mois plus tôt, il tente à présent d'échapper à ses responsabilités sociales en faisant financer le plan de licenciements par l'Etat et donc les contribuables.

**SI NOUS NE NOUS BATTONS PAS, LE GROUPE ERAM NE DONNERA PAS UN CENTIME DE PLUS QUE LE MINIMUM LEGAL AUX SALARIES DE TATI QUI SERONT LICENCIÉS.**

L'intersyndicale CGT, CGC, UNSA vous appelle **TOUS** à la grève :

**JEUDI 4 MAI 2017  
RENDEZ-VOUS DEVANT LE MAGASIN TATI  
BARBES, 2 BOULEVARD ROCHECHOUART,  
A 9 HEURES**

**Battons-nous pour :**

- Le maintien de tous les emplois ;
- L'ouverture d'une négociation immédiate avec le groupe Eram et, si des licenciements sont inévitables, un plan social à la hauteur de la capacité financière de l'actionnaire et pris en charge par le Groupe Eram ;
- Le versement des salaires d'avril par le groupe Eram dans les conditions et aux dates habituelles.

Paris, le 2 mai 2017